

Laval, le 12 juin 2018



Monsieur le Directeur Académique des
Services de l'Éducation Nationale
Cité administrative
Rue Mac Donald
BP 3851
53030 LAVAL CEDEX 9

M. RAYMOND Yves
Secrétaire départemental
Du SNUipp-FSU 53

Objet : Avancement à la hors classe

Monsieur le Directeur Académique,

La prochaine CAPD doit traiter l'accès à la Hors-Classe des enseignants du premier degré bien que le ministère n'ait toujours pas communiqué les possibilités.

La réception des avis des IEN a généré beaucoup d'incompréhension voire d'amertume chez nos collègues. Il en effet difficile de recevoir un avis, non motivé, sans avoir eu aucun lien avec son IEN qui bien souvent ne nous connaît pas. Cet avis qui constituera souvent la seule appréciation portée sur le travail de ces enseignants jusqu'à la fin de leur carrière dans la Classe Normale, leur semble ne pas reconnaître leur investissement quotidien.

D'autre part les critères pour établir les barèmes de chaque collègue vont générer un nombre important d'ex-aequo, il nous paraît donc indispensable de définir des règles qui n'ont pas été arrêtées au niveau national.

Avant de fixer la liste des enseignants prouvables et promus à la Hors-Classe, nous vous demandons la tenue d'un groupe de travail pour :

- étudier la motivation des avis des IEN au regard de la note des agents au 31 août 2016,
- arrêter le barème de chaque promouvable,
- arrêter les règles de classement des promouvables ex-aequo.

Je me permets de vous rappeler mon courrier du 16 avril 2018, dans lequel je vous demandais d'avoir une attention particulière pour les collègues retraits en 2019 ou 2020.

Veuillez croire, Monsieur le Directeur Académique, à notre attachement au service public d'éducation.

Y. RAYMOND